

aquitaine • 3

bordeaux • bayonne •
pau • périgueux • agen •
mont de marsan

Compte rendu de l'instance de proximité Juin 2023



Pour la direction : Delphine VIALANET (Directrice Régionale), Hadidja ISSIHAKA (IRH), François MASSALOUX (responsable financier).

Pour les élus : Hélène CHAUWIN (en visio), Boris CHAGUE, Laurent MONTIEL, Karim JBALI, et Alexis DUMOULIN.

Point 1 : Présentation du baromètre absentéisme

En Nouvelle-Aquitaine, le taux d'absentéisme pour le mois d'avril 2023 est de 7,84 %.

En Aquitaine le taux d'absentéisme est de 8,9 %, ce qui représente 471 jours d'absence sur 174 salariés.

Pour rappel, le taux d'absentéisme en Aquitaine était de 6,58 % en janvier, puis il est passé à 6,2 % en février, il est ensuite remonté à 9,19 % en mars.

L'absentéisme est toujours constituée en majeure partie par des absences de courte durée.

En avril, les absences de 4 à 8 jours représentent 33,51%, les absences de 9 à 30 jours représentent 22,34 %, et les absences de 3 jours et moins représentent 27,13 %.

Concernant les catégories d'âge les plus touchées, ce sont les salariés les plus âgés qui sont concernés avec 26,8 % pour les 50 à 54 ans, et 33,5 % pour les 55 à 59 ans.

La répartition de l'absentéisme par genre au mois de mars est de 52,03 % pour les hommes, et 47,97 % pour les femmes.

En Aquitaine, on constate une légère augmentation de l'absentéisme chez les journalistes qui passe de 8 % en mars, à 9,4 % en avril.

Pour rappel, l'absentéisme en avril 2022 était de 7 % pour les journalistes.

Chez les PTA, il y a une légère baisse, on passe de 9 % en mars, à 8,5 % en avril.

En avril 2022, pour les PTA l'absentéisme était de 10,2 %.

Point 2 : Bilan annuel ACCA (psychologue du travail)

Aline Chabot, la psychologue référente pour la Nouvelle-Aquitaine est venue présenter le bilan annuel 2022 de l'accompagnement psychologique pour prévenir les risques professionnels.

Le dispositif est constitué de différentes actions de prévention primaire et secondaire, avec notamment l'écoute et le conseil de l'ensemble des salariés de France télévisions dans l'exercice de leurs fonctions, et un renforcement de la coopération avec les acteurs de la santé.

Il y a également une collaboration avec la DSQVT (direction de la santé et de la qualité de vie au travail) en fonction des situations.

Il existe deux lignes dédiés accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 :

- Une ligne pour les salariés au 0800 730 870
- Et une ligne dédiée aux managers, ressources humaines, représentants du personnel au 0800 730 875

Les échanges sont évidemment confidentiels.

Au total en Nouvelle-Aquitaine 53 entretiens ont été réalisés.

3 entretiens sur la ligne dédié aux salariés, 48 entretiens en présentiel, et 2 entretiens sur la ligne dédié aux managers, ressources humaines et représentants du personnel.

La psychologue a précisé aux élus qu'il peut y avoir plusieurs entretiens pour une même personne.

La psychologue du travail indique que la région Nouvelle-Aquitaine est le troisième site du réseau France 3 où les psychologues du travail s'entretiennent le plus avec les collaborateurs.

Les thématiques principalement abordés sont la charge de travail, l'organisation du travail et les contraintes, la peur de se projeter dans l'avenir, ou encore les conflits avec la hiérarchie etc...

Le facteur de Gollac (indicateur risques psychosociaux RPS) le plus sollicité en 2022 est "exigences au travail" à 51,9 % puis le second facteurs et "manque de reconnaissance" à 13,5%.

La psychologue a également précisé que sur l'année 2022 les indicateurs sont à garder en tête, mais que les informations seront plus précises et plus complètes en 2023.

La psychologue du travail a rappelé qu'elle était une fois par mois sur le site de Bordeaux, et qu'elle effectue des visites deux fois par an dans les locales, et une fois par an dans les bureaux excentrés.

Concernant sa présence sur Bordeaux, un rappel est fait une semaine avant, puis le jour J elle peut également échanger avec des salariés au gré des rencontres dans les couloirs.

La psychologue du travail participe aux EVL (Équipe de Veille Locale), et travaille également en collaboration avec les IRH notamment concernant les situations de reprise après un long arrêt de travail.

Elle a également indiqué qu'un rappel allait être fait auprès des managers concernant l'existence d'une ligne d'écoute dédiée, et qu'il y aurait également un soutien et une collaboration avec l'équipe des ressources humaines, ainsi qu'un renforcement des contacts avec la médecine du travail.

Point 3 : Bilan annuel SSCT 2022

Le bilan du rapport annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise ainsi que des actions menées au cours de l'année est présenté par Hadidja ISSIHAKA, (IRH).

Pour l'Aquitaine, le document fait état de 13 entrées pour 12 sorties.

L'effectif permanent moyen mensuel au 31/12/2022 est de 194,85, réparti en 117,99 pour les PTA, 76,86 pour les journalistes.

Sur 194,85, il y a 102,24 hommes et 92,61 femmes.

Les élus ont souligné le déséquilibre en matière de parité, notamment chez les journalistes pour lesquels les chiffres sont les suivants: 46,48 hommes et 30,38 femmes, pour un total de 76,86.

Le rapport indique qu'il y a une baisse du nombre d'accidents du travail, mais les élus ont souligné que le taux de fréquence et le taux de gravité sont en hausse.

Les RP ont demandé qu'un point sur les accidents du travail soit fait à l'instance de proximité de juillet.

En matière de formation et prévention des troubles musculo squelettiques les élus ont renouvelé leur demande en matière de formation pour les gestes et postures.

Les RP ont également indiqué que la formation éco-conduite, même si elle est très intéressante, n'est pas adaptée à l'activité des salariés, notamment les journalistes, car celle-ci dure 1h30, et elle est intégrée dans la journée de travail, il est donc difficile de suivre la formation, et dans la même journée de réaliser un sujet d'actualité.

Point 4 : Questions

1. Point sur le DGI service GA/RSCA (en présence d'Audrey Guidez)

La direction a indiqué qu'après 6 mois de mission, Nathalie Weil va être responsable de service.

Cette mission a permis de régler les problèmes du quotidiens, de mettre à plat les besoins techniques, de mieux organiser la grille de Noa, et également de rationaliser les plannings en lien avec l'activité.

La direction a également informé les élus qu'une personne allait rejoindre le service GA/RSCA.

L'arrivée de cette personne est prévue en septembre (elle arrive avec son poste).

C'est une salariée en reconversion qui effectuera une formation en juillet, et elle sera en période d'essai en septembre.

Les élus ont exprimé leur inquiétude sur l'arrivée de cette nouvelle personne fraîchement reconvertie, avec très peu d'expérience, à la veille de tempo, et dans un service en DGI.

La directrice des ressources humaines se dit confiante sur cette reconversion, elle a également demandé la levée du DGI dans le service GA/RSCA, mais les élus ont refusé de le lever. Il devrait être prochainement examiné par le CSE qui décidera de le lever ou non.

2. Point rédaction (en présence de Florian Ringuedé)

- La validation des sujets, parfois très tardive, à l'approche du JT par le rédacteur en chef adjoint, pris par d'autres tâches, peut générer du stress pour les acteurs de la chaîne de fabrication (monteurs, mixeurs, chefs d'édition...). **Peut-on envisager une validation, à partir d'une certaine heure (par exemple 18h) par le chef d'édition ?**

Le rédacteur en chef a indiqué aux élus que les attributions du chef d'édition ne lui permettaient pas la validation des sujets.

Il a également indiqué que la validation pouvait être effectuée par un autre adjoint (qui peut être présent en préparation par exemple) ou encore par le rédacteur en chef lui-même.

- Il y a eu modification relative aux frais d'habillement des présentateurs. Dorénavant ces frais sont en passe de passer en frais réels imposables. La « solution » préconisée par le siège à Paris serait d'acheter et de mettre à disposition des présentateurs (trices), un vestiaire. Celui-ci serait composé de vêtements choisis au préalable par ces journalistes. Solution imparfaite certes mais qui aurait le mérite d'éviter à ces salariés d'avoir à payer pour bien présenter à l'antenne. **Est-ce que la direction y a réfléchi ? Quelles mesures compte-t-elle apporter à ce problème ?**

C'est suite à un redressement de l'URSSAF, que France Télévisions a dû se mettre en conformité avec la loi. Si les journalistes présentateurs touchent une indemnité, ils seront soumis à une imposition à 40 %.

Les rédacteurs en chef ont fait remonter cette situation à la direction du réseau.

Les deux hypothèses envisagées du forfait, et de la mise en place d'une conciergerie sont impossibles, car le forfait reviendrait à un avantage en nature, et une conciergerie serait trop compliquée à mettre en place sur le réseau car il y a trop de journalistes présentateurs. (En présence de Florian Ringuedé et Bruno Larramendy).

- A la locale de Pau, cela fait des mois que les JRI souhaiteraient essayer de tourner avec les boîtiers Sony alpha 7. Depuis le début, le chef de centre refuse. Il argumente qu'il ne faut pas former les gens avant d'avoir le boîtier. Sauf qu'aucun boîtier n'est prévu en locale. Récemment, il a expliqué à un des JRI que si la locale récupérait un boîtier, ce serait en remplacement d'une caméra (alors que ce n'est pas le même usage). Des questions se posent alors pour les JRI Palois : **pourquoi les JRI Palois ne peuvent-ils pas essayer ce nouveau matériel ? Pourquoi les JRI Bordelais peuvent se servir de ce type d'appareil, et pas les JRI**

en locale quand ils en font la demande ? Quid du remplacement du matériel vieillissant (et parfois en panne) de la locale de Pau (2 caméras 300, une 280 et une 400) ? La direction peut-elle expliquer pourquoi il y a une inégalité de traitement entre les JRI d'une même région, alors que les JRI Palois ont eux aussi des tournages qui nécessiteraient ce type d'appareil (tournage de nuit ou en lumière basse par exemple) ?

Le chef de centre a indiqué que le déploiement sera progressif, et qu'il n'avait pas la capacité de tout remplacer dès maintenant.

Six journalistes de la rédaction ont été formés, ainsi qu'un formateur.

Pour l'instant, il n'y a qu'un seul boîtier alpha Alpha 7 disponible pour la rédaction, il est plutôt utilisé pour les tournages tels que les dossiers ou les séries, et le chef de centre espère qu'un deuxième boîtier arrivera en septembre.

Il a indiqué aux élus qu'il avait pour consigne de ne pas augmenter le parc, et que le déploiement des alpha 7 se fera donc sans augmentation du parc de caméras. Il n'y aura donc pas de matériel en plus mais du matériel « à la place de ».

La maintenance des caméras est effectuée au fur et à mesure quand une panne ou une casse est signalée.

Les élus ont demandé qu'un point soit fait à l'instance du mois de juillet sur l'étude menée au siège concernant le déploiement des boîtiers alpha 7, afin de pouvoir éclairer et donner des précisions aux JRI du BRI d'Aquitaine sur les différentes possibilités d'utilisation de ce nouveau matériel.

Concernant la possibilité de faire un essai du matériel, la direction a indiqué qu'un essai dans de mauvaises conditions ne serait pas forcément bénéfique.

3. Point sur le Télétravail (En présence de Florian Ringuedé et Bruno Larramendy)

Les réunions prévues par l'accord sur le télétravail ont-elles été tenues par les chefs de service dans chaque service ? Retour sur ces réunions et les mesures correctives envisagées.

La direction a indiqué que les réunions ont été effectuées avec les chefs de service, dans tous les services concernés.

Elle indique qu'une réflexion est en cours sur la taille des écrans concernant les monteurs qui souhaitent des écrans plus grands.

Le rédacteur en chef indique que tous les salariés concernés semblent satisfaits, et veulent tous poursuivre.

Il faut tout de même avoir une attention particulière sur la frontière entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

Les RP ont demandé s'il était possible d'avoir un tableau récapitulatif avec les dates des différentes réunions, et les participants (nombres, et poste).

4. Point IMG (en présence d'Audrey Guidez)

Lors de l'IP d'avril, la direction aquitaine a annoncé l'arrivée d'un salarié supplémentaire en détachement aux IMG. Quelles sont l'évaluation des risques et les mesures préventives pour le collectif de travail envisagées par la direction ?

La direction a indiqué que l'arrivée de ce salarié supplémentaire en détachement au service IMG a été discuté en CSSCT le 7 juin dernier, et que les risques liés à ce changement seraient inscrits au DUER qui sera présenté en instance de proximité de juillet.

5. Point organisation d'activité

Suite aux arrêts maladie de 2 salariés et à la pré-alerte des RP sur le service organisation d'activité lors de l'IP d'avril, quelles mesures correctives ont été apportées dans ce service ?

Suite à l'alerte des RP en avril dernier, la direction a élaboré un plan d'action.

La direction a indiqué que quand elle aura la date de départ du planificateur le poste sera publié.

En attendant la publication du poste de planificateur, cette mission est partagée entre plusieurs personnes : un rédacteur en chef adjoint, l'adjoint au chef de centre, et il y aura également une assistante supplémentaire en intérim.

La direction a également indiqué aux élus que des personnes avaient été détectées et formées dans les locales pour remplacer à Bayonne et Périgueux. Elles feront les remplacements cet été.

Le chef de centre a précisé qu'avec le plan d'action en cours, les plannings sont faits jusqu'au mois d'août.

Le chef de centre se dit serein.

6. Projet TEMPO

La direction indique que rien n'est acté et que tout peut changer jusqu'à la fin de l'info consultation le 4 juillet.

Elle n'est donc pas en mesure pour l'instant de donner d'informations sur l'organisation du travail.

La directrice régionale affirme sa volonté de maintenir une forte activité en Nouvelle Aquitaine, mais aussi de pouvoir faire tempo correctement.

Elle ajoute qu'en fonction des besoins, les potentiels seront planifiés pour faire les choses bien et de manière adaptée.

- **Les élus ont souligné la nécessité d'associer les collaborateurs au projet tempo.**
- **Ils ont aussi insisté sur l'importance d'une réflexion sur la semaine de quatre jours.**
- **Il y a des modélisations d'organisation qui vont devoir être repensées.**
- **Les élus ont demandé si des compensations étaient envisagées.**
- **Les RP ont insisté sur le fait que les salariés vont avoir du mal à travailler plus sans compensation.**
- **Ils ont également demandé des réunions de service pour que les salariés puissent exprimer leur avis notamment sur les amplitudes horaires et l'organisation du temps de travail en général.**
- **Les RP demandent à la direction de faire remonter le fait que l'échéance du mois de septembre semble irréalisable et très risquée.**

7. Point RH

- Résultats du dernier COCA

La direction a informé les élus que Marie-Pierre DEGORCE-DUMAS exercera le poste de responsable d'édition à Bordeaux à compter du 1^{er} septembre, et que le poste de RCA à Bordeaux sera exercé par Francis MAZOYER à compter du 1^{er} septembre 2023.

Les RP ont fait part à la direction de leurs inquiétudes concernant la nomination d'un rédacteur en chef adjoint avec peu d'expérience, dans un BRI tel que celui d'Aquitaine, et cela à la veille de tempo.

Ils ont également rappelé que l'encadrement de la rédaction ne comptait qu'une seule femme, cette nomination aurait donc pu être l'occasion d'avoir un peu plus d'équilibre hommes/femmes dans l'encadrement de la rédaction.

Les élus ont également demandé que le nouveau rédacteur en chef adjoint suive le cursus de formation manager dès que possible.

- **Pourquoi les postes de chef d'équipement maintenance à Bordeaux et de monteur à Périgueux ont-ils été republiés ? Pourquoi les RP n'ont pas été destinataires de la liste des candidats pour ces postes ?**

La direction explique que les postes peuvent être republiés pour différentes raisons, comme le manque de candidats, ou pour se laisser le temps, afin de permettre le recrutement.

Elle indique que les RP ne reçoivent pas la liste des candidats tant que les campagnes ne sont pas clôturées.

8. Point NoA

- **Pourquoi n'y a-t-il plus d'enregistrement de l'émission NoA Pop depuis plusieurs mois ?**

La direction répond que les enregistrements de cette émission ont été suspendus en raison de l'absence de la programmatrice/animatrice Charlotte Saric, et que de nouvelles sessions d'enregistrement seront alors programmées à son retour de congé maternité qui prend fin le 15 juillet.

- **Questions autour de la "pérennité" de NoA : Existera-t-elle encore telle que nous la connaissons au 1^{er} janvier 2024 ? Quid des contributeurs de NoA à la rentrée 2023 ? (Ceux qui travaillent à la rédaction ? Côté Châteaux O boulot...). Y a t-il des émissions qui s'arrêtent ? si oui lesquelles ? Et quelles sont celles qui continuent ?**

La direction informe les élus qu'elle travaille sur un nouvel axe éditorial pour la chaîne NoA à partir de janvier 2024, comme annoncé à l'IP spéciale NoA de février. Elle travaille également sur un renforcement progressif de l'offre sportive.

Elle indique que NoA pourrait être « pas totalement Néo Aquitain » à la marge pour des événements sportifs.

Elle précise que la majeure partie des émissions sont maintenues, et qu'une réflexion est menée sur la pertinence de maintenir Disputandum en l'état, de même que tant d'efforts. Ces deux émissions doivent être repensés notamment pour mieux s'intégrer dans la grille France 3 avec l'arrivée de Tempo.

Prochaine réunion de l'instance le 04 juillet

D'ici là, **n'hésitez pas à nous joindre pour plus de précisions et d'éventuelles questions.**

Vos élus FO de proximité : **Hervé Morin & Alexis Dumoulin**